

Réunion du Conseil d'Administration départemental des DDEN samedi 26 janvier 2021

Présents : Mmes Berthet, Duport, Dupuis.

Messieurs : Bertoldi, Diederichs, Gazelle, Guidoni, Lambert, Mathieu, Mourot, Nioche, Renault.

Excusés : Messieurs : Lecomte, Boussouar.

Présence conseil d'administration :

Après l'appel nominatif des membres élus du CA de l'Union du Rhône des DDEN, il s'avère qu'un DDEN non membre est présent.

Il s'agit de C. SCHIRVEL accompagnant notre collègue R. LAMBERT de la délégation de Vaugneray, membre du CA.

Il est rappelé par Madame Berthet que comme dans les toutes les associations, seuls les membres régulièrement élus au CA peuvent siéger dans cette instance.

Le Pdt rappelle qu'au titre des statuts de l'Union (notamment ses articles 6 et 7) : L'Union est administrée par un Conseil d'Administration composé de dix-huit (18) membres renouvelables par tiers chaque année.

Avec l'accord des membres du CA, il est décidé d'accueillir notre collègue, a titre exceptionnel en visiteur de l'Union, sans toutefois lui permettre de pouvoir participer aux débats ni aux votes, dans un souci de démocratie des instances de l'Union.

Approbation du compte-rendu du CA du 9 janvier 2021

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Actualités Fédérales :

Relation avec la Fédération :

Notre Président, Vice-Président Fédéral, nous fait part de son désaccord avec le Président Fédéral sur un certain nombre de dossiers.

Le Président de la Fédération envoie aux conseillers fédéraux des textes qu'il faut voter dans des délais très courts et qui ne sont pas discutés.

Suite à un différent sur l'éditorial « santé publique et enseignement » paru dans le délégué N° 263 de juin 2020, le Vice-Président Fédéral avait demandé une modification du texte dans lequel étaient abordés des sujets qui ne concernent pas les DDEN, depuis, il ne reçoit pas toutes les informations de la Fédération.

L'Union des Bouches du Rhône a été exclue de la Fédération et il est organisé une assemblée générale présidée par une personne désignée par le Pdt Fédéral pour mettre en place une nouvelle Union dans les Bouches du Rhône.

Nous prenons connaissance de la copie de la lettre transmise par l'Union des Bouches du Rhône à toutes les Unions afin d'éclairer le débat.

Le conseil d'administration donne son accord pour que soit adressé - après approbation du projet de courrier - une lettre au Président Fédéral, rappelant l'intérêt de notre Union et des DDEN la composant sur le développement de ses actions et de son attractivité.

Enquête COVID :

L'enquête Fédérale sur le COVID à la rédaction de laquelle, la délégation de Villefranche a participé sans en avertir l'Union en amont, interroge car :

- le but de celle-ci reste flou au niveau de la Fédération, compte tenu du fait que la mise en œuvre des protocoles sanitaires relève de la compétence de l'Education nationale et des collectivités locales.
- le résultat n'a pas à être transmis aux syndicats enseignants.

Nous transmettrons aux membres du CA, les circulaires N°2 et N°3 concernant l'enquête Fédérale sur le COVID et après recueil des avis, nous diffuserons ou pas.

Il est également demandé de se positionner sur leur accord, en vue d'adresser une lettre de rappel au Président de la délégation de Villefranche, sur le fonctionnement de l'Union.

Temps d'échanges :

Notre trésorier fait part du problème que nous avons avec la Fédération à propos du non envoi du complément des timbres, malgré une réclamation téléphonique avec le Président Fédéral et deux emails à la Fédération, ce qui complique notre fonctionnement.

Prévision des prochaines réunions au siège de l'UD :

-CA : Mercredi 24 mars 2021 au siège de l'UD à 11h00.

-CD : Samedi 20 février 2021 au siège de l'UD à 9H30.

-CD : Samedi 26 mars 2021 au siège de l'UD à 9h30.

Le Président
J.P Mathieu

Le Président Délégué
J.Y Nioche

Le Secrétaire Général
D. Gazelle